

m2act Call for Action 2023: Dates

Début de l'appel à projets: le 6 mars 2023

Vous devez vous inscrire sur le portail des demandes du Pour-cent culturel Migros et remplir un formulaire en ligne.

Réunions d'information ouvertes sur Zoom: les 21 et 23 mars 2023, de 16 h à 18 h

Pendant deux heures, l'équipe m2act se tient à votre disposition lors de deux réunions ouvertes sur Zoom et répond à vos questions relatives à l'appel à projets, au processus de soutien et aux objectifs de m2act (échange en français, allemand et italien). Le lien de la réunion sera communiqué en temps voulu sur www.m2act.ch.

Fin de l'appel à projets: le 4 avril 2023

Le portail des demandes se ferme automatiquement à minuit.

Invitation à la présentation du projet ou refus: le 28 avril 2023 (communication par e-mail)

Après une présélection, **6 à 10 projets** sont invités à une présentation (sur Zoom). Parallèlement, les projets qui ne peuvent pas être soutenus feront l'objet d'une réponse négative.

Présentation des projets: le 16 mai 2023 (sur Zoom)

Chaque projet disposera de 25 minutes, dont 10 réservées à une **brève présentation** (tous les médias pouvant être partagés/affichés à l'écran sont autorisés). Les 15 minutes suivantes seront consacrées à un **échange** avec le groupe de sélection (l'équipe m2act et des expert-es, voir ci-dessous).

Important: si la demande a été élaborée avec le soutien d'un-e expert-e externe ou si, au moment de la présentation, on sait quel-le expert-e accompagnera le projet, cette personne doit **obligatoirement** participer à la présentation.

La présentation et l'échange pourront se dérouler en allemand, en français, en italien ou en anglais. La préparation et la participation à la présentation des idées seront dédommagées par un montant forfaitaire de 200 CHF par projet.

Envoi des acceptations et des refus: le 17 mai 2023 (communication par e-mail)

À la suite de la présentation, le groupe de sélection choisira **env. 3 à 5 projets** qui seront soutenus dans le cadre de «l'appel à projets m2act 2023». Ceux-ci seront invités à un premier échange. Parallèlement, les projets qui ne peuvent pas être soutenus feront l'objet d'une réponse négative.

Premier entretien d'échange (lancement de la phase d'élaboration): le 23 ou le 25 mai 2023 (sur Zoom ou à Zurich).

Le premier entretien d'échange marque le début de la phase d'élaboration individuelle. Les besoins concrets des projets sélectionnés et la manière dont m2act peut apporter son soutien (p. ex. pour la recherche d'expert-es approprié-es) sont discutés en se

basant sur la présentation des projets. De même, on détermine ensemble dans quelle mesure les documents soumis dans le cadre de l'appel à projets (description du projet, calendrier et budget) doivent être affinés et dans quel délai ils doivent être présentés.

Durant cette phase, les projets soutenus reçoivent des honoraires forfaitaires d'un montant de 2500 CHF («contribution à l'élaboration»). Cela doit permettre d'indemniser tant le travail de l'organisation soutenue que celui de l'expert-e impliqué-e.¹

Deuxième entretien d'échange: à convenir individuellement (sur Zoom ou à Zurich)

Le deuxième entretien d'échange marque la fin de la phase d'élaboration et le début de la phase de mise en œuvre. Lors de cet entretien, le montant exact de la contribution financière pour la phase de mise en œuvre est discuté et déterminé sur la base d'une description de projet et d'un calendrier plus détaillés et du budget élaboré.

Entretien final: à convenir individuellement (sur Zoom ou à Zurich)

Un entretien final a lieu après la clôture du projet.

¹ Le montant est versé indépendamment de l'avancement de la description du projet, du calendrier et du budget au moment du premier entretien d'échange. Ce qui permet d'indemniser rétroactivement le travail d'un-e expert-e externe qui aurait déjà été impliqué-e lors du dépôt du projet.